



## CHIFFRES-CLÉS

Pop. en M	PIB/hab. (USD)	Croissance PIB (%) 2018	Croissance PIB (%) 2019	Note env <sup>t</sup> des affaires
57,9	6 354	0,8	0,5	A4

Sources : Coface (mars 2020)



## CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ (1/2)

### Taille du marché

#### Fondamentaux

- L'Afrique du Sud dispose du plus grand réseau ferroviaire d'Afrique et du 11<sup>e</sup> réseau ferroviaire au monde, avec 30 400 km de voies ferrées au total. Il représente 80 % des infrastructures ferroviaires d'Afrique subsaharienne.
- Le réseau est principalement dédié au transport de minerais et de marchandises. Néanmoins, les projets de transport de passagers sur rail ont le vent en poupe, notamment suite au succès du Gautrain, train crossover intercités de l'agglomération Johannesburg-Pretoria, l'un des trains de passagers les plus fiables au monde, dont une extension est à l'étude.

#### Tendances et évolutions

- Selon Prasa, l'agence nationale de transport ferroviaire des passagers, 35 % des voies sont inactives ou ont une activité très faible. Ainsi, le nombre de passagers a grandement diminué ces dernières années pour atteindre 1,5 M par jour en 2015. On assiste néanmoins à une reprise notable : 2 M de passagers par jour ont été comptabilisés par Prasa dans son rapport de 2019. Les raisons sont techniques : un réseau accidenté, peu rapide et peu compétitif qui tend à perdre la confiance des usagers. On observe depuis 2019 des dégradations volontaires fréquentes en particulier dans la région du Cap.
- En réponse, le livre blanc présenté en juin 2017 par le ministère des Transports (DoT) prévoit un repositionnement des réseaux afin de répondre aux besoins de mobilité urbaine qui va de pair avec un soutien aux engagements environnementaux du pays.
- Mise en place, début 2020, d'une autorité des transports dans le Gauteng, province la plus dense et la plus riche du pays. Son rôle y sera de développer et organiser les transports en commun (train, bus et taxis collectifs).

## CHIFFRES DU SECTEUR

1 <sup>er</sup> réseau ferroviaire d'Afrique	30 400 km de réseau
Part des infrastructures ferroviaires en Afrique subsaharienne	80 %
Ponctualité du Gautrain	98,4 %
Hausse des dépenses de maintenance entre 2018 et 2019 pour Prasa	30 %
Nombre de passagers transportés par jour	2 M

## CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ (2/2)

### La concurrence et le positionnement de la France

#### La concurrence locale / internationale

- L'offre chinoise est présente sur le segment matériel roulant pour le compte de Transnet (transport de marchandises) en particulier, mais n'a pas le même positionnement que l'offre française, plus présente sur le segment transport de passagers.
- L'offre sud-africaine est assez faible du fait du tarissement des investissements publics pendant près de 20 ans, ce qui laisse de la place aux entreprises internationales, notamment françaises.
- Il faut noter toutefois les prémices d'une réindustrialisation progressive du secteur ferroviaire grâce la politique de localisation mise en place par le gouvernement sud-africain. Le contrat colossal remporté par Alstom en 2013 pour la construction de 3 600 voitures (600 trains) oblige Alstom à atteindre 72 % de contenu local (en valeur usine et train inclus pendant la période 2019-2035) pour la production des 500 trains restants.
- Des multinationales étrangères s'intéressent à l'Afrique du Sud, comme TMH qui a inauguré son usine en 2019.

#### Le positionnement de l'offre française

- Les grands acteurs français ont une présence solide dans le secteur en Afrique du Sud.
- Par conséquent, les compétences techniques, le savoir-faire et l'offre française sont reconnues localement.
- Néanmoins, les prix pratiqués sont plus élevés que la moyenne. Il est important de noter que cela n'affecte pas la demande en prestations high-tech et en solutions innovantes pour lesquelles les entreprises françaises sont reconnues.
- Les PME sont pour le moment peu présentes sur ce secteur, mais elles seront amenées à l'être. En effet, les infrastructures ferroviaires sud-africaines deviendront de plus en plus techniques et les nouvelles technologies auront la part belle dans les nouveaux trains et gares connectés.

### ATOUTS DE L'OFFRE FRANÇAISE

- Une expertise reconnue localement.
- Une présence forte à travers de grands groupes (Alstom, RATP Dev, Thalès, Dassault Systèmes, Ingerop, Systra...).
- Un savoir-faire reconnu: le Gautrain est opéré par RATP Dev et les travaux d'infrastructure avaient été réalisés par Bouygues.
- Inauguration en novembre 2019 de l'usine Alstom Ubunye, qui fabrique des composants pour l'usine Alstom.



## OPPORTUNITÉS POUR L'OFFRE FRANÇAISE

### Axes de priorités: quelques projets

- Le président Cyril Ramaphosa a annoncé en février 2020 une augmentation de 87 M EUR du budget Prasa. Cet investissement a pour but de soutenir la modernisation du réseau ferroviaire. La ligne centrale du Cap occidental et la ligne Mabopane sont les premières à en bénéficier. Les travaux se poursuivront avec la modernisation des gares, le remplacement des passerelles, de nouveaux systèmes de signalisation et la modernisation des lignes électriques.
- Un nouvel administrateur de Prasa a été nommé en janvier 2020, Il a pour mission de redresser Prasa avant la fin de l'année. La dernière étape du plan de redressement est axée sur la maintenance. Les trains longues distances Shosholozha Meyl doivent être remis en état. Un appel d'offres relatif à la maintenance générale des infrastructures incluant la réhabilitation des lignes électriques sera émis. L'envergure des travaux représente une opportunité pour les entreprises françaises positionnées sur ces segments.
- Transnet (entreprise publique) prévoit également de construire une ligne de chemin de fer de 146 km de Sidvokodvo, au Swaziland, à Lothair, dans la province sud-africaine du Mpumalanga. Ce projet, dont le coût est estimé à 1 Md EUR, est le plus important développement d'infrastructures en collaboration entre les deux pays. La nouvelle ligne créera une capacité supplémentaire de 15 M tonnes.
- Le vol de câbles et la destruction volontaire des infrastructures et du matériel roulant sont devenus très fréquents. Transnet et Prasa sont à la recherche de solutions innovantes afin d'éradiquer ces problèmes.

### L'Afrique du Sud, une porte d'entrée vers le reste de l'Afrique subsaharienne

- Les demandes en termes d'infrastructures sont de plus en plus fréquentes en Afrique australe (notamment en Zambie et au Mozambique). Des projets impliquent des pays limitrophes de l'Afrique du Sud, qui grâce à ses infrastructures portuaires et ses lignes de transport de marchandises, est l'un des passages obligés pour l'exportation de minerais. En effet, le Botswana et le Swaziland ont tous deux des projets de construction de lignes ferroviaires permettant de raccorder leur réseau à celui de l'Afrique du Sud afin d'exporter leur charbon vers le port de Richards Bay.
- La place centrale de l'Afrique du Sud dans la SADC, espace de libre-échange de l'Afrique australe, facilite les relations économiques entre ces pays, notamment dans le secteur des industries lourdes.
- Johannesburg est chaque année en juin hôte du salon AfricaRail, le plus grand évènement ferroviaire du continent.

## SECTEURS PORTEURS

- Conception d'itinéraires stratégiques et planification du réseau.
- Locomotives neuves et remises à neuf pour les opérateurs ferroviaires africains.
- Nouveaux vraquiers et autres parcs de wagons roulants spécialisés.
- Signalisation intelligente et automatisation des opérations.
- Systèmes de perception automatique.
- Conception de dépôts de matériel roulant.
- Formation.
- Système de sécurisation des voies, du matériel et des personnes.



## CLÉS D'ACCÈS

### Le profil des partenaires commerciaux / Approche commerciale à privilégier

- L'environnement des affaires rend important de nouer un partenariat local, si possible avec un acteur doté d'une bonne notation B-BBEE (voir passage sur la réglementation spécifique ci-après). Sans être une obligation, ceci peut aider l'entreprise à se positionner sur les appels d'offres publics et/ou à travailler avec de grands acteurs privés.
- La sélection d'un agent ou d'un distributeur doit impérativement prendre en compte des critères qualitatifs importants : l'assurance d'une proactivité de l'agent en tant qu'apporteur d'affaires, le périmètre géographique de son action (local ou régional), la constitution du portefeuille de partenaires déjà signés par l'agent (cohérence sectorielle), la progression de son chiffre d'affaires, son ancienneté, le niveau de commission demandé, etc.
- À terme, les entreprises étrangères sont encouragées à s'implanter localement. Les partenaires locaux vont encourager à se développer dans le pays par le biais d'une implantation, de l'ouverture d'une usine, du transfert de compétences, fabrication sous licence, etc.

### La réglementation spécifique

- Le B-BBEE (*Broad-Based Black Economic Empowerment*) est une politique visant à inclure les populations historiquement désavantagées au temps du régime de l'apartheid, dans le développement économique du pays.
- Le B-BBEE Act, via sa *scorecard*, permet de noter les entreprises sur une échelle de 1 à 8 (1 étant la meilleure note), en fonction de leur adhésion aux critères suivants : propriété, management, formation, politique d'achat préférentielle et développement socio-économique.
- Le B-BBEE est donc une donnée déterminante dans la stratégie de développement sur le marché sud-africain, dans la politique RH et l'organisation des filières de production, de distribution ou de vente.

### NIVEAU DE TAXATION

- Dans le cadre de l'accord sur le commerce, le développement et la coopération (ACDC) entre l'Union européenne et l'Afrique du Sud, entré en vigueur en 2004, les produits originaires de l'Union européenne (UE) bénéficient de taux préférentiels (exemption ou taux réduit par rapport au taux général) à leur entrée en Afrique du Sud.
- Pour plus d'informations sur l'accord : [http://europa.eu/legislation\\_summaries/development/south\\_africa/r12201\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/development/south_africa/r12201_fr.htm)
- Les droits de douane sont calculés sur la valeur FOB de la marchandise. La TVA est à 15 % (depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018) et son montant se calcule selon la méthode suivante :  
[(valeur FOB + 10 % de valeur FOB) + Droit de Douane + Droit d'Accises]

## POUR ALLER PLUS LOIN

### Procurez-vous les Guides des affaires Business France

Pour comprendre les spécificités commerciales des différents pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux. Commandez-les...

<https://www.businessfrance.fr/guide-des-affaires-afrique-du-sud-2019>

### Retrouvez toutes les publications Business France en suivant ce lien :

<https://www.businessfrance.fr/export-s-informer>



Cette fiche a été réalisée pendant la **crise du Covid-19**. Pour vous tenir informés en temps réel de l'impact de cette pandémie sur le secteur, merci de consulter l'« **Info Live Marchés** ». Des informations pays (confinement, degré d'ouverture des frontières, plan de relance local, etc.) accessibles gratuitement en ligne : [En savoir plus](#)

## LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

### Pour connaître les grands RDV sur le secteur :

<https://www.businessfrance.fr/export-agenda>



## NOUS CONTACTER

Bureau Business France de Johannesburg

Augusta House  
Inanda Greens Business Park  
54 Wierda Road West  
Sandton 2196  
Afrique du Sud

Maeva ROYO  
Chargée de développement  
BTP / Transports

Tél. : +27 (0)11 303 7156  
[maeva.royo@businessfrance.fr](mailto:maeva.royo@businessfrance.fr)

LES TALENTS, VOTRE MEILLEUR ATOUT  
À L'INTERNATIONAL !  
[businessfrance.fr/vie-home](https://businessfrance.fr/vie-home)

VIE



@BF\_VIE

N° Violet 0810 659 659

© 2020 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuels changements.